

F

Désagrégation et effondrement de l'Empire ottoman  
(1881-1918)

## I. Le règne d'Abdul Aziz (1861-1876)

### 1. *Reculs en Europe*

#### a. *Avènement du sultan Abdul Aziz*

*Abdul Aziz* (1861–1876), successeur d'Abdul Méjid, continue l'œuvre des réformes. Il fut le premier souverain, dans l'histoire ottomane, qui quitta son pays pour se rendre à Paris, où s'étaient réunis tous les monarques de l'Europe, à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1867. Prince fastueux, il aggrava, par ses dépenses inconsidérées, «la détresse financière, qui fut l'une des causes principales de la décadence définitive de l'Empire Ottoman».

En 1862, un conflit éclate entre la Porte et le Monténégro, terminé par la paix de Scutari d'Albanie (1862), imposée par les Puissances. A part ce conflit, le règne d'Abdul Aziz n'a pas connu de guerres extérieures. Mais de nombreux incidents troublèrent la tranquillité de l'Empire, à l'intérieur ou dans les principautés encore vassales.

#### b. *Evacuation de Belgrade (1866)*

En 1866, à la suite d'un bombardement de Belgrade par la garnison ottomane, les troupes du sultan, à la demande des Puissances garantes des privilèges de la Serbie, évacuent la capitale serbe. Une nouvelle étape est franchie vers la libération complète de ce pays.

#### c. *La Roumanie pratiquement indépendante (1866)*

Dans le même temps, le prince Couza, chef de la Moldavie et de la Valachie, est forcé à abdiquer. Son successeur, Charles de Hohenzollern, élu par le pays, reçoit du sultan, mis devant le fait accompli, un firman impérial qui l'investit de la dignité héréditaire de Prince des Principautés-Unies de Valachie et de Moldavie (1866). Le firman insiste sur les liens de vassalité qui devaient subsister entre le nouveau prince et le sultan. Mais la situation d'un Hohenzollern, en 1866, était différente de celle d'un prince indigène. «En dépit de la phraséologie ottomane, il n'y avait plus de principautés de Valachie et de Moldavie, mais une Roumanie unie et forte, prête à réclamer sa place parmi les puissances européennes.»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 297.

d. *Statut organique pour la Crète (1867)*

Au centre même de l'Empire, particulièrement à Constantinople et Smyrne, des millions de Grecs aspiraient à se réunir à leurs compatriotes et congénères de la Grèce libre, pour réaliser la « Grande Idée », la résurrection de l'ancien Empire gréco-byzantin, avec Constantinople pour capitale. Ces ambitions avaient reçu un important encouragement lorsqu'en 1865 la République grecque des Sept Îles Ioniennes fut dissoute et le pays incorporé à la Grèce.

Solidaires, eux aussi, de la Grèce, les habitants de l'île de Crète, qui, demeurés ottomans, étaient presque entièrement grecs de race et de langue, se soulèvent en 1866. Ce conflit faillit allumer une guerre entre l'Empire ottoman et la Grèce. Les Puissances voulaient intervenir, mais leurs intérêts divergents les empêchaient de s'entendre. Le sultan réussit à sortir d'embarras, en accordant à la Crète un règlement organique qui assurait la participation des habitants chrétiens et musulmans à l'administration locale (1867). Ce statut sera encore modifié en 1889, à l'avantage de la Crète. Mais l'application de ces réformes laissera toujours à désirer, et la situation des Chrétiens ne s'en trouvera pas améliorée en pratique.

« Nous ne citons ces faits, sans grande importance réelle, que pour montrer combien, quatre ans seulement après le traité de Paris, la fiction de la Turquie, Etat européen, libre de toute intervention étrangère, était déjà oubliée. La faute en était d'ailleurs au gouvernement ottoman qui, par son incapacité à réformer sérieusement son administration, fournissait des motifs de plainte à ses sujets chrétiens et d'intervention, aux Puissances. Le grand journal anglais *Times*, pourtant sympathique à la Turquie, s'exprimait ainsi en 1860: La dernière guerre n'a rien changé et rien de nouveau n'a été introduit dans l'Empire Ottoman. Celui-ci n'a rien fait pour pacifier les confessions religieuses en lutte, . . . et n'a pu diminuer en rien les souffrances des gouvernés. Le hatt î hamaïoun est resté lettre morte . . . Le magistrat turc se conduit, à l'égard d'un chrétien, comme un planteur de la Caroline à l'égard d'un malheureux nègre. »<sup>2</sup>

e. *Soulèvement des Bulgares*

L'augmentation des impôts, leur perception abusive, les malversations des fonctionnaires locaux, provoquent des soulèvements populaires en Bosnie et en Herzégovine, et même dans les provinces bulgares qui, hostiles à l'hégémonie spirituelle du clergé grec, s'étaient jusqu'alors accommodées de la domination ottomane. Les villageois bulgares sont expropriés, sans indemnité, au profit de Tatars et de Tcherkess qui, fuyant la domination russe, reçoivent gratuitement maisons et champs.

<sup>2</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 301.

Sauvages et pillards, ces nouveaux immigrés devinrent bien vite un véritable fléau pour les localités dans lesquelles ils s'établirent. En réaction, les Bulgares commencent à recourir à la lutte armée et à s'attaquer aux autorités ottomanes. Des bandes armées bulgares, sorte de brigades patriotes, sont dirigées par des *comités* révolutionnaires, d'où leur nom de *Komitadji* (de *Komita* = comité) que leur donnèrent les Turcs.

#### f. *Mission de Midhat Pasha en Bulgarie*

Pour éteindre ce nouvel incendie allumé dans les régions bulgares, la Porte, renonçant, pour une fois, à sa vieille méthode terroriste, envoie dans ces régions une personnalité de premier plan, Midhat Pasha, qui jouera bientôt un grand rôle sur la scène ottomane et essaiera, sans succès, de rénover l'Empire.

«Midhat Pacha, le plus habile administrateur que la Turquie ait possédé au XIX<sup>ème</sup> siècle, avait été nommé *vali* du *vilayet du Danube*, qui comprenait toute la Bulgarie entre le fleuve et les Balkans et devait servir de gouvernement-modèle. Tout en s'occupant sérieusement de sa mission et en s'appliquant à des œuvres utiles, Midhat tenait à assurer un ordre rigoureux et poursuivait impitoyablement les tentatives d'insurrection.»<sup>3</sup>

#### g. *Constitution d'une Eglise bulgare autonome (1870)*

Conseillé par la Russie, le gouvernement ottoman, résolu de donner satisfaction aux revendications essentielles des Bulgares, qui portaient principalement sur le terrain ecclésiastique, constitue, par un firman sultanien, une Eglise bulgare autonome, ayant à sa tête un *exarque* résidant à Constantinople (1870). Ainsi, les Bulgares cessent d'être compris dans la «nation grecque» et forment désormais une nation distincte: la «nation bulgare». «Le peuple bulgare, grâce à un effort persévérant de près de quarante ans, avait ainsi reconstitué sa nationalité sur le terrain religieux et intellectuel. Il était prêt à recevoir l'autonomie politique que la victoire russe devait bientôt lui apporter.»<sup>4</sup>

## 2. *Réformes intérieures*

### a. *Réorganisation administrative de l'Empire (1864)*

Bien que le sultan exerçait toujours le pouvoir absolu et que la législation était censée résulter des règles contenues dans le Coran et les traditions islamiques, en pratique l'organisation gouvernementale et administrative

<sup>3</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 302, 303.

<sup>4</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 303.

se modelait de plus en plus sur les exemples occidentaux. Le *Sadr Azam* ou grand-vizir était le chef des autres membres du cabinet. Sur le même rang se trouvait le *sheikh ul Islâm*, interprète de la religion et chef de la justice islamique.

La *loi des vilayets*, promulguée en 1864 et «basée sur l'expérience faite par Midhat Pasha, comme gouverneur général du vilayet du Danube», règle l'organisation administrative de l'Empire.

Mais les provinces (sandjaks) n'avaient pas de budget spécial et l'exécution des travaux publics se faisait généralement grâce à des souscriptions de la population, qui n'étaient volontaires qu'en apparence. Les fonctions administratives étaient, malgré les rescrits sultaniens, presque exclusivement confiées à des musulmans.

#### b. *Elaboration de nouveaux codes et réorganisation des tribunaux ottomans*

Le *Mégellé* (Code civil ottoman) est inspiré des traditions islamiques. Ce recueil est basé essentiellement sur le rite hanéfite, admis dans l'Empire ottoman (IV, p. 118). Les autres codes sont élaborés sur le modèle des codes européens et principalement des codes français.

«La *réforme judiciaire* . . . rompt d'une façon très nette avec les traditions islamiques, qui faisaient de la justice une partie intégrante de la religion musulmane. Pourtant, la sécularisation ne fut pas complète, car une partie notable du droit civil, celle qui concerne le statut personnel, le droit de famille, les successions, resta régie par les lois religieuses . . .

La sécularisation du droit criminel et d'une partie du droit civil rendit nécessaire la création d'un nouvel ordre de tribunaux que l'on appela «*méhakim i nizamié*», tribunaux réglementaires ou de la Réforme (exerçant la juridiction criminelle, correctionnelle, civile et commerciale), par opposition aux *méhakim i chérié*, tribunaux de droit musulman, où la justice est rendue par les *Kadis* ou *nâibs* (suppléants), appliquant la loi coranique.»<sup>5</sup>

#### c. *Situation légale des communautés chrétiennes*

Malgré ces réformes administratives et judiciaires, destinées à unifier, dans une mesure importante, la situation légale des sujets ottomans sans distinction de religion, les Chrétiens, cependant, conservaient, à certains égards, un statut spécial. Les communautés non musulmanes (chrétiennes et israélites) constituaient toujours des unités administratives reconnues par l'Etat, avec leurs organes représentatifs et leurs chefs. Elles étaient régies par des

<sup>5</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 307.

règlements édictés par le gouvernement ottoman et jouissaient d'un régime assez libéral. Elles pouvaient prélever, sur leurs membres, des taxes pour les besoins religieux et culturels, créer et entretenir des écoles et des établissements de bienfaisance. Seules la construction ou la réparation des églises nécessitaient une autorisation officielle.

Dans le domaine judiciaire, les affaires de statut personnel, mariages, divorces, successions et testaments, continuaient à ressortir des tribunaux religieux chrétiens. Cette tolérance du gouvernement ottoman, qui s'oppose aux tendances unificatrices résultant des Réformes, procède du caractère théocratique que conservait la constitution politique de l'Empire, qui faisait que, pour les Musulmans, les mêmes questions étaient laissées à la compétence des tribunaux religieux ou charié.

#### d. *Fondation d'établissements scolaires*

Sur le terrain de l'instruction publique, l'effort officiel, sous Abdul Aziz, s'appliqua sur la fondation d'écoles primaires supérieures (*rushdié*) et de collèges (*ihdadié*). Un lycée (*sultanié*) est fondé à Constantinople, où l'enseignement est donné, en partie, en langue française. Quant à l'enseignement primaire, il est complètement négligé. Les nationalités chrétiennes (Grecs, Arméniens, Bulgares) avaient leurs écoles propres, auxquelles s'ajoutaient les écoles congréganistes, presque toutes françaises.

#### e. *Condition des étrangers*

De 1861 à 1868, de nouveaux traités furent conclus avec tous les Etats européens et les Etats-Unis d'Amérique. Ces traités confirment et maintiennent les privilèges conférés aux sujets étrangers par les Capitulations et les traités antérieurs. En outre, les étrangers obtiennent le droit d'acquérir des propriétés immobilières; mais, en ce qui concerne ces propriétés, ils doivent se conformer aux lois et règlements applicables aux sujets ottomans (1867 et 1868).

Deux lignes de chemin de fer sont construites et exploitées par des compagnies étrangères; l'une (1860) relie le Danube à la mer Noire, l'autre (1866), l'Europe centrale à Constantinople. En 1872-1875, d'autres lignes s'ajouteront à ces dernières, en Europe et en Asie.

#### f. *Portée négative des réformes d'Abdul Aziz*

Les réformes réalisées sous le règne du sultan Abdul Aziz représentent, on le voit, une œuvre considérable. Destinées à rendre à la vie un Empire en décomposition, elles auraient très vraisemblablement produit les effets qu'on en attendait. Mais «le malheur, pour la Turquie, fut que, par suite d'un ensemble de circonstances auxquelles il a déjà été fait allusion, une

grande partie de la législation nouvelle resta sur le papier. On a pu dire, plus tard, que la Turquie avait de bonnes lois et en grand nombre, auxquelles il manquait seulement d'être appliquées.»<sup>6</sup>

*g. Détresse financière de l'Empire (1871—1875)*

Les quatre dernières années du règne d'Abdul Aziz (1871—1875) sont, pour l'Empire ottoman, une période de désordre politique et financier. Dès son avènement, Abdul Aziz, auquel son prédécesseur avait laissé une très grosse dette, se trouva acculé à la détresse financière, qui atteindra, en 1875, son point culminant. Des emprunts, placés en Angleterre et en France, eurent comme corollaire, sur la proposition des représentants de la finance étrangère, la création d'une Cour des Comptes et d'une Banque d'Etat. Mais ces institutions ne contribuèrent pas beaucoup à mettre de l'ordre dans les finances. L'Empire est réellement en état de faillite.

*h. Insurrections dans les Balkans (1875—1876)*

A la fin de 1875, l'Herzégovine se révolte et une vaste insurrection éclate en Bulgarie. Les répressions exercées par les autorités ottomanes, avec le concours de bandes irrégulières, donnent lieu à des massacres (1876) qui exterminent des régions entières. La Serbie et le Monténégro s'apprentent à entrer en guerre, et l'Europe, émue, menace d'intervenir. On parle même d'expulser les Turcs de l'Europe.

3. *Le canal de Suez et l'occupation de l'Egypte  
par les Anglais (1854—1882)*

*a. Le percement du canal de Suez (1854—1869)*

Le prince Abbâs Hilmi (1849—1854), petit-fils et successeur de Mohammed Ali, est, à l'opposé de son grand-père, un prince fanatique, attaché aux traditions musulmanes et dédaigneux du progrès. Sous son règne, des capitalistes français concurent le projet d'unir, par un canal, la Méditerranée à la mer Rouge. Mais l'opposition de l'Angleterre fit prévaloir un contre-projet reliant Alexandrie à Suez, qui, commencé en 1851, fut inauguré en 1857.

Mohammed Saïd (1854—1863), successeur d'Abbâs, prince intelligent, cultivé et élevé à l'européenne, donne à son ami Ferdinand de Lesseps, ancien consul de France en Egypte, le droit de construire un canal sur l'isthme de Suez (1854). Cette concession est combattue par l'Angleterre, et Saïd, protecteur de Lesseps, meurt en 1863.

<sup>6</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 306.

*b. Importance mondiale et caractère international du projet du canal de Suez*

Le projet de percement du canal de Suez n'était pas une idée entièrement nouvelle. Dès les époques pharaoniques, on l'a vu, un canal, creusé entre le Nil et le golfe de Suez, reliait par voie d'eau le port d'Alexandrie à la mer Rouge. Mais le canal était complètement ensablé, depuis le moyen âge. A plusieurs reprises, notamment pendant l'expédition française d'Egypte, le creusement d'un nouveau canal fut envisagé. Mohammed Ali suivit avec intérêt le projet établi par un ingénieur français, en 1830-1833. Communiqué au consulat de France en Egypte, où de Lesseps faisait fonction de vice-consul, ce projet passionna ce dernier, qui en obtint la concession vingt ans plus tard (1854).

Combattu, dès le début, par la diplomatie anglaise, de Lesseps le sera encore après sa concession, à cause des difficultés internationales que le projet faisait naître. Ces difficultés n'étaient pas seulement le résultat de la rivalité franco-anglaise. En effet, à l'époque où nous sommes de notre récit, le percement du canal de Suez n'est pas seulement, comme aux époques pharaoniques, une affaire locale ou égyptienne.

«Le monde entier peut en être affecté. Ouvrir la Méditerranée sur la mer Rouge et l'océan Indien, c'est bouleverser les conditions économiques et stratégiques dans lesquelles vivent les pays européens et africains. Cela intéresse au premier chef les puissances méditerranéennes: la France, . . . la Turquie, . . . l'Angleterre qui détient Malte et Gibraltar et se préoccupe au plus haut point de contrôler la route des Indes.»<sup>7</sup>

C'est seulement en 1866, soit douze ans après l'obtention de la concession, que, grâce à l'appui de Napoléon III, le sultan, suzerain de l'Egypte, confirma la concession. A cette date, les travaux étaient déjà fort avancés.

*c. Le khédivé Ismaïl pratiquement indépendant (1863-1879)*

Ismaïl, successeur de Saïd, éduqué, lui aussi, à l'européenne, était doué de qualités éminentes. Mais sa grande prodigalité provoquera une crise financière, qui est à l'origine de l'ingérence étrangère en Egypte.

En 1866, Ismaïl, profitant de l'insurrection crétoise, obtient du sultan, moyennant le doublement du tribut (720.000 livres turques), l'abolition du régime turc du majorat et l'établissement, pour sa dynastie, du régime de la succession directe, «de mâle en mâle par ordre de primogéniture», comme en Europe. L'année suivante, il reçut le droit de diriger en toute indépendance les affaires de son gouvernement, à l'exception des traités internationaux de caractère politique.

<sup>7</sup> Pouthas, *op. cit.*, p. 106.



En même temps (1867), Ismaïl reçoit officiellement le titre de *khédivé* (maître, seigneur), vieux titre persan «qui, dans la hiérarchie ottomane, vient immédiatement après celui de sultan et se place avant celui de vizir» (Ravaisse). Ainsi, l'idée de sujétion s'éclipse devant le nouveau titre, et les liens qui subsistent, entre l'Égypte et l'Empire ottoman, deviennent de plus en plus faibles.

#### d. Ouverture officielle du canal de Suez (1869)

En 1869, l'ouverture officielle du canal de Suez est inaugurée au milieu de cérémonies et de fêtes extraordinairement fastueuses et solennelles, auxquelles assistent tous les souverains européens. «L'Égypte détient désormais une voie de passage d'importance mondiale sur le chemin qui relie l'Orient à l'Occident» (Pouthas).

L'achèvement du canal de Suez, qui marque une date dans l'histoire du Proche-Orient et du monde, est un événement capital pour l'avenir de l'Égypte. L'importance stratégique nouvelle qu'il confère à ce pays en fera, en revanche, l'enjeu des ambitions internationales et lui fera perdre son indépendance.

#### e. Progrès culturels et économiques

Sous Ismaïl, l'Égypte s'ouvre aux étrangers, qui y sont attirés en grand nombre. Champollion inaugure les recherches d'égyptologie; Mariette fonde le Musée des antiquités égyptiennes. Dans l'enseignement, les étrangers, surtout les Français, jouent un grand rôle. Une remarquable élite égyptienne se forme, instruite dans les Universités européennes. De nombreuses écoles sont créées, ainsi qu'une faculté de médecine.

En matière économique, outre l'ouverture du canal de Suez, le progrès de l'Égypte est remarquable entre 1850 et 1880. «Il se manifeste surtout en quatre domaines: construction de voies ferrées, développement de l'irrigation, extension de la culture cotonnière, débuts de l'équipement industriel.»<sup>8</sup>

C'est surtout la culture cotonnière qui contribua le plus à enrichir l'Égypte dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le développement de cette culture bénéficia naturellement de l'extension des surfaces irriguées et de la suppression du monopole d'Etat de propriété foncière, décrété, on l'a vu, par Mohammed Ali. Saïd, qui supprima ce monopole, fit distribuer aux fellahs les terres qu'ils cultivaient, créant ainsi la propriété individuelle.

Mais l'essor de la culture cotonnière fut surtout stimulé par la grande hausse des prix du coton, à la suite de la guerre civile américaine (1860—

<sup>8</sup> Pouthas, *op. cit.*, p. 100.

1865), qui privait du coton cultivé en Amérique les grands centres industriels de l'Europe.

L'extension de la culture du coton «eut, pour le développement économique de l'Égypte, des conséquences presque plus radicales que la construction du canal... La culture cotonnière la poussa désormais de plus en plus dans l'économie mondiale avec ses crises, où elle perdit bientôt son indépendance.»<sup>9</sup>

D'autres concessions, accordées par la Porte, étendent les limites de la souveraineté khédiviale. Outre le droit de négocier avec l'étranger des traités non politiques (1869), Ismaïl est autorisé à contracter des emprunts extérieurs, sans le consentement de la Porte (1872). Toute limitation à l'effectif des troupes égyptiennes est supprimée (1873).

#### f. Réforme judiciaire (1875)

Dans l'administration de la justice, Ismaïl reçoit une indépendance complète. En 1875, la juridiction consulaire, imposée par les Capitulations en faveur des étrangers, est supprimée en matière civile et sa compétence transférée à des tribunaux mixtes, composés d'Égyptiens et d'étrangers. La nomination de ces derniers était subordonnée à l'agrément du khédivé. Un nouveau code égyptien est promulgué, inspiré du Code Napoléon. Excellente pour le temps, la réforme judiciaire d'Ismaïl «constitua une étape importante dans la voie du progrès et de l'évolution de l'Égypte vers un statut politique moderne.»<sup>10</sup>

#### g. Difficultés financières

La folle prodigalité d'Ismaïl, qui ruine l'Égypte, provoque une crise financière qui aboutit à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures du pays. De 1864 à 1878, une longue suite d'emprunts sont contractés à Paris et à Londres. En 1876, la dette extérieure du khédivé se montait à 100 millions de livres sterling environ. Pressé par ses créanciers, qui confient à leurs gouvernements respectifs le soin de les défendre, Ismaïl vend à l'Angleterre, pour quatre millions de livres, ses actions de Suez, s'excluant par cette cession de la gestion du Canal (1858). Le prix de cette vente, relativement modique, fut loin de résoudre les difficultés financières du souverain.

«Le plus grave de tout, c'est que cette crise se produisait au moment où commençait à se développer le grand mouvement d'expansion coloniale des puissances européennes. Celles-ci vont avoir un excellent prétexte pour établir leur mainmise sur l'Égypte.»<sup>11</sup>

<sup>9</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 311.

<sup>10</sup> Pouthas, *op. cit.*, p. 103.

<sup>11</sup> Pouthas, *op. cit.*, p. 115.

*h. Condominium anglo-français (1876)*

Sur la pression de la France et de l'Angleterre, un décret du khédivé, en date de 1876, institue une Caisse de la Dette publique, gérée par des commissaires européens appartenant à diverses nationalités. En outre, deux contrôleurs généraux, l'un français, l'autre anglais, contrôlent les finances égyptiennes (1876). Ce nouveau régime prend le nom de «Condominium franco-anglais». Enfin, en 1878, les deux postes de contrôleur sont supprimés et un nouveau régime établi: Ismaïl constitue un ministère dont deux membres sont européens, un Anglais aux Finances et un Français aux Travaux Publics. «L'ingérence étrangère cessait d'être purement financière et devenait politique» (Pouthas).

*i. Déposition d'Ismaïl (1879)*

Exclu de la gestion du canal de Suez et de celle des finances de l'Égypte, forcé, d'autre part, à abandonner au profit de la Dette ses immenses propriétés personnelles et une bonne part de ses revenus, Ismaïl essaie de réagir. Profitant d'une manifestation d'officiers patriotes et d'un mouvement d'agitation nationale et xénophobe, il renvoie son ministère et le remplace par un cabinet purement égyptien (1879). En réaction, les puissances étrangères, estimant dangereux pour leurs intérêts financiers le maintien d'Ismaïl au pouvoir, interviennent auprès du sultan. Trop heureux de l'occasion qui lui est offerte, celui-ci destitue Ismaïl, qui abdique cinq jours après (1879).

*j. Rétablissement du contrôle franco-anglais (1879)*

Toufik (1879-1892), fils et successeur d'Ismaïl, rétablit les contrôleurs franco-anglais des finances (1879) et accepte une convention internationale, qui organise la liquidation de la dette égyptienne. Les douanes, tabacs, chemins de fer, sont donnés en gage aux créanciers (1880).

*k. Violente réaction nationale. Le ministère d'Arabi Pacha (1882)*

Ces événements provoquent en Égypte un violent mouvement national, dirigé par un militaire égyptien, le colonel Arabi pasha. En 1881, une rébellion des troupes annihile l'autorité du gouvernement, auquel personne n'obéit plus. En 1882, Arabi accède au gouvernement et devient ministre de la guerre; il est décidé à renverser le khédivé Toufik.

«En même temps Arabi, s'efforçant de prendre appui sur les milieux populaires, laissait se développer une agitation dangereuse. Les questions politiques étaient bien en dessus de la compréhension du peuple, mais le fanatisme des masses était toujours facile à exciter. Le 11 juin 1882, à

Alexandrie, des éléments turbulents de la population, emportés par la passion religieuse, massacrèrent une cinquantaine de chrétiens. Cet incident allait servir de prétexte à l'intervention anglaise.»<sup>12</sup>

### *l. Les troupes britanniques occupent l'Égypte (1882)*

Au massacre d'Alexandrie, le gouvernement anglais répond par l'envoi de sa flotte qui bombarde la ville (1882), opération à laquelle la flotte française ne voulut pas participer. Jugeant que, pour protéger efficacement les nationaux anglais et les intérêts étrangers en Égypte, les troupes d'Arabi devraient être écrasées, l'Angleterre propose à la France une action militaire commune. Devant le refus de cette dernière, l'Angleterre intervient seule et débarque des troupes à Suez. Le 13 septembre 1882, Arabi, battu à Tell el Kébir, se rend et les Anglais entrent au Caire. L'armée égyptienne est dissoute et l'indépendance égyptienne a vécu.

«La journée du 13 septembre 1882 est une date importante de l'histoire égyptienne. Elle marque le début d'une longue occupation britannique. Il faudra attendre jusqu'au mois de mars 1947 pour que les troupes anglaises évacuent complètement Le Caire, occupé soixante-cinq ans»,<sup>13</sup> et jusqu'en 1953, pour qu'elles évacuent la région du canal de Suez.

Ainsi, à partir de 1882, l'Égypte relèvera désormais de deux suzerainetés: l'une, juridique, celle du sultan, et l'autre, effective, celle de l'Angleterre. À côté du khédive, placé sous cette double tutelle, les agents diplomatiques anglais seront les véritables souverains de la Vallée du Nil. Leur préoccupation essentielle, surtout au début, sera l'établissement de l'ordre et de la sécurité et le développement matériel du pays.

«L'histoire de l'Égypte pendant cette période appartient donc à celle de l'empire britannique, dont l'Égypte, pareille à un glacis, assure la domination sur l'Inde.»<sup>14</sup>

<sup>12</sup> Pouthas, *op. cit.*, p. 118.

<sup>13</sup> Pouthas, *op. cit.*, p. 122.

<sup>14</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 318.

## II. Le règne d'Abdul Hamid II (1876-1909). Agonie de l'Empire et tutelle financière de l'Europe

### 1. *Révolutions de palais et guerres extérieures. Traités de San Stéfano et de Berlin (1878)*

#### a. *Avènement d'Abdul Hamid II*

Nous avons vu qu'en 1875 l'Empire ottoman, qui traversait depuis quatre ans une période de désordre politique et économique, est en état de véritable faillite financière. Pour le sauver de cette crise grave qui menaçait de l'emporter, une conjuration, dont l'âme était Midhat Pasha, depuis peu ministre sans portefeuille, réussit à détronner Abdul Aziz et à proclamer, comme sultan, son neveu *Murad V* (1876). Trois jours après, le souverain renversé était trouvé mort, les veines des bras ouvertes; la version vraisemblable du suicide fut aussitôt acceptée. Deux mois plus tard, Murad est écarté pour incapacité mentale. Son frère *Abdul Hamid II* prend sa place et Midhat Pasha, devenu grand-vizir, prend la direction du gouvernement (1876).

#### b. *Guerre avec la Serbie et le Monténégro (1876)*

Mais ces révolutions de palais n'améliorent pas la situation de l'Empire. La guerre avec la Serbie et le Monténégro, qui venait d'éclater, se termine, quatre mois après, par la défaite des Serbes. Malgré cette victoire, un armistice de deux mois est imposé par la Russie (1876).

#### c. *Réformes de Midhat Pasha (1876)*

Pour rétablir et assurer la paix, les ambassadeurs des Puissances, réunis à Stanbûl, proposent de nouveau des réformes. Pour prévenir cette nouvelle intervention étrangère dans la souveraineté du sultan, Midhat Pasha, prenant les devants, promulgue une série de réformes intérieures (1876), avec un acte constitutionnel (*Kanûn Esasi*) inspiré de la constitution belge.

#### d. *La Constitution de 1876*

La nouvelle constitution ottomane représente une véritable révolution politique.

«Tous les sujets de l'Empire sont dénommés Ottomans et personnellement libres. L'Islam est la religion officielle, mais l'Etat protège aussi toutes les autres communautés culturelles reconnues par lui. La presse est libre dans les limites fixées par la loi. Tous les Ottomans parlant turc peuvent occuper, dans les services de l'Etat, tous les emplois publics en rapport avec leurs capacités. Il est créé une représentation populaire comprenant une Chambre des députés et un Sénat, dont les membres ne peuvent être poursuivis pour leurs opinions et leurs votes . . . Le président et les membres du Sénat sont nommés à vie par le sultan. Les députés sont élus . . . pour quatre ans, mais rééligibles et ils représentent chacun la totalité des Ottomans, non un groupe de particuliers . . . Les juges sont inamovibles, les débats de justice sont publics . . . Une Cour suprême de justice . . . juge . . . les accusés pour trahison et haute trahison. L'administration des provinces est décentralisée. L'instruction élémentaire est obligatoire pour tous les Ottomans.»<sup>18</sup>

Comme toutes les réformes antérieures, la constitution de 1876 sera lettre morte.

#### *e. Paix avec la Serbie (1877)*

Pour échapper aux réclamations des grandes Puissances, qui demandaient la constitution d'une commission internationale de contrôle pour assurer la paix dans les Balkans, Midhat Pasha déclare ne pouvoir y consentir sans l'assentiment du Parlement créé par la nouvelle constitution. Ayant réussi à séparer les Puissances, il amène la Serbie à conclure la paix et refuse au Monténégro un élargissement de son territoire (1877).

#### *f. Les Russes aux portes de Constantinople. Le traité de San Stéfano (1878)*

Sous le prétexte que les troubles d'Orient entravent son développement pacifique, la Russie décide d'agir seule. Prévenues, les autres Puissances se déclarent neutres. En dix mois de campagne, l'armée russe, malgré une vigoureuse et habile résistance ottomane à Plevna (1877), s'avance jusqu'à Andrinople (1878). Mais sa marche sur Constantinople est arrêtée par l'Angleterre qui menace d'intervenir dans le conflit, et des préliminaires de paix sont signés à San Stéfano, dans la banlieue de Constantinople (1878).

#### *g. Le Congrès de Berlin (1878)*

Trop onéreuses pour l'Empire ottoman, les clauses du traité de San Stéfano sont, grâce à l'intervention de l'Angleterre, allégées par les Puissances

<sup>18</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 315, 316.

signataires du traité de Paris, qui se réunissent en Congrès à Berlin (1878). Les nouvelles dispositions du traité de Berlin confirment l'indépendance du Monténégro, de la Serbie et de la Roumanie. Au nord des Balkans, une principauté de Bulgarie est créée sous la suzeraineté du sultan, et, au sud, une province autonome, appelée Roumélie orientale, est constituée, qui sera unie à la Bulgarie en 1885. La Dobroudja septentrionale est cédée à la Russie. La Bosnie et l'Herzégovine seront, sous la suzeraineté du sultan, occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie. Comme prix de ses services, l'Angleterre, qui promet au sultan de garantir ses possessions en Asie, se fait céder par ce dernier le droit d'occuper Chypre (1878).

En somme, malgré les atténuations apportées aux clauses du traité de San Stéfano, le traité de Berlin «frappa de mort le dogme de l'intégrité ottomane et justifia bien le nom «d'homme malade» qu'on donna à la Turquie». <sup>16</sup>

#### *h. Abdul Hamid II et sa politique générale*

Le règne d'*Abdul Hamid II*, surnommé le Sultan Rouge, c'est-à-dire «sanguinaire», fut marqué par un réveil du fanatisme religieux et par une recrudescence des massacres. «Intelligent et rusé, très travailleur, il eût pu, avec l'aide d'un ministre capable, comme Midhat Pacha, sortir de toutes les difficultés et rétablir, avec le temps, la situation de l'Empire. Malheureusement, il était dominé par un égoïsme féroce qui engendrait une méfiance de tous les instants... Son règne, inauguré par la proclamation d'une Constitution, se transformera en une odieuse tyrannie policière.» <sup>17</sup>

Déçu par le soutien de l'Angleterre, considéré insuffisant lors du conflit avec la Russie, Abdul Hamid, dès la signature du traité de San Stéfano, s'était hâté de congédier son grand-vizir Midhat Pasha, favorable à la politique et aux idées occidentales, et supprima la Constitution forgée par celui-ci (1878). Repoussant toute réforme d'esprit occidental, il songea à réorganiser son armée par des instructeurs allemands, et ressuscita, pour assurer sa puissance, les pires méthodes du despotisme oriental. Mettant l'accent sur sa dignité de calife, entouré de théologiens et d'ulémas, et «considérant l'Islam comme un substitut à l'absence de la conscience nationale, (il rêva) d'une réaction panislamique contre la suprématie de l'Europe.» <sup>18</sup>

Sous l'influence d'un entourage bigot et intéressé, qui entretenait chez lui la crainte perpétuelle des conjurations, Abdul Hamid vivait d'une vie recluse. Persécutés et obligés de quitter le pays, les représentants des idées réformistes, appelés *Jeunes Turcs*, vont former, à Paris et à Genève, de nouveaux centres d'action. Mais les méthodes policières seront impuissan-

<sup>16</sup> Roux, *op. cit.*, p. 105.

<sup>17</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 312.

<sup>18</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 317.

tes à arrêter la décadence et l'émiettement de l'Empire, devenu trop faible et trop vieux. Le sultan et son entourage décadent se mettaient trop tard à la tâche trop vaste de turquiser ou d'islamiser l'Empire. Cette politique anachronique ne servira qu'à exaspérer les victimes de la nouvelle expérience, comme en témoignent les massacres des Arméniens (1894—1896), qui firent 250.000 victimes.

Sur le terrain extérieur, la politique d'Abdul Hamid ne fut pas plus heureuse. Dès 1881—1882, l'Afrique lui échappe: en Afrique du Nord, le Bey de Tunis accepte le protectorat de la France (1881), et l'Egypte est occupée par les Anglais (1882). La tactique machiavélique qui cherchera à dresser, les uns contre les autres, les convoitises des Puissances, n'empêchera pas l'Empire de tomber sous la tutelle de la finance internationale.

## 2. Tutelle financière de l'Europe

Depuis le traité de Berlin (1878), qui avait considérablement diminué la puissance de l'Empire ottoman en Europe, la situation financière du sultan, qui, en 1875, avait dû se résoudre à une faillite partielle, s'était encore aggravée, au point de tuer presque complètement le crédit extérieur de l'Etat.

### a. Banque Impériale Ottomane, Dette Publique et Régie des Tabacs

*La Banque Impériale Ottomane*, société anonyme étrangère et banque d'Etat, fondée en 1863, avait, en 1879, pris à bail pour dix ans l'exploitation des monopoles du tabac et du sel, pour payer sur les recettes les porteurs de la dette extérieure.

En 1881, le décret de Mouharram (1299 de l'Hégire), véritable concordat entre l'Empire et ses créanciers, crée l'Administration de la *Dette Publique Ottomane* (D.P.O.), organisme autonome, dont le directeur général et les administrateurs étaient des délégués des créanciers étrangers, Français et Anglais pour la plupart. Un commissaire ottoman y représente l'Etat. Les principaux revenus concédés à cette Administration autonome sont les monopoles du sel et du tabac, la dîme des soies, les taxes sur les spiritueux, etc.

En ce qui concerne plus particulièrement la gestion du monopole des tabacs, elle fut affirmée à une société particulière, la «*Régie co-intéressée des Tabacs de l'Empire Ottoman*», dont le personnel supérieur était aussi en majeure partie européen.

Les revenus ainsi concédés à l'Administration de la Dette Publique et à la Régie des Tabacs servent à garantir le service des intérêts et l'amortissement du capital de la dette extérieure, qui avaient été réduits, avec



l'accord des créanciers, par le décret de Mouharram. La Banque Impériale Ottomane, l'Administration de la Dette Publique et la Régie des Tabacs avaient rétabli le crédit ottoman et régi, en grande partie, la vie financière de l'Empire jusqu'à sa dissolution.

«Toute la vie économique de l'Empire ottoman, dans les dernières années du XIXe siècle et au commencement du XXe, était suspendue à ces trois institutions, bien administrées par un personnel d'élite, principalement européen, surtout dans les emplois supérieurs.

Mais, en même temps, ces puissants organismes constituaient une mainmise de l'Europe, une tutelle, une sorte de conseil judiciaire imposé à l'Empire.<sup>19</sup>

Malheureusement, en dehors du rayon d'action de ces trois institutions internationales, la situation financière de l'Empire et les mœurs économiques ne furent guère changées. Le sultan continuait à concentrer au palais ce qui restait des ressources de l'Empire, en les affectant à des dépenses inutiles. Aussi, les caisses publiques étaient-elles toujours vides et les fonctionnaires pauvrement et irrégulièrement payés.

#### *b. Développement des voies ferrées (1880—1894)*

A l'assainissement de la situation financière s'est ajouté à partir de 1880, grâce au concours des forces financières et techniques de l'Europe, le développement des voies ferrées dans l'Empire. Construites et exploitées par des sociétés françaises, la ligne de Belgrade à Constantinople est achevée en 1888, et celle de Salonique à Monastir, en 1894.

En Asie Mineure, les voies ferrées, partant de Haidar-Pasha, en face de Stanbûl, forment trois réseaux exploités par des compagnies française, anglaise et allemande. La ligne qui va de Haidar-Pasha à Konya et à Ankara, achevée en 1892, est exploitée par une société allemande.

La concession accordée en 1902 à une société allemande, pour prolonger cette dernière ligne jusqu'à Bagdad et au port de Mersine sur la Méditerranée orientale, donne lieu à de graves questions politiques. Ce projet qui unira, à travers l'Anatolie et l'Irak, Constantinople et le golfe Persique, «menaçait en même temps la position de l'Angleterre en Orient et les espérances de la Russie sur la Perse» (Brockelmann).

En Syrie, les lignes exploitées depuis 1894 par une société française comprennent celles de Beyrouth-Rayak-Damas, Rayak-Homs-Biréjik, Tripoli-Homs. En Palestine, une ligne relie Jérusalem à Haïfa.

Enfin, le chemin de fer du Hidjâz, destiné à faciliter le transport des pèlerins se rendant aux lieux saints de l'Islâm et à relier ces régions au centre de l'Empire, est construit par les propres moyens du sultan, grâce

<sup>19</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 327.

aux souscriptions recueillies dans les différents pays musulmans, et principalement aux Indes. Achevée en huit ans (1900—1908), cette ligne, qui part de Damas, s'arrête à Médine. « Tandis que la ligne d'Anatolie (Stanbûl-Ankara-Bagdâd) servait à des fins stratégiques et économiques, celle du Hijjaz, qui fut l'œuvre la plus personnelle du sultan, fut destinée à relever son prestige de Khalife dans tout le monde musulman.»<sup>20</sup>

En réalité, la ligne du Hidjâz, dans la pensée du soupçonneux Abdul Hamid qui craignait une émancipation éventuelle des lieux saints de l'Islâm, servait aussi à des fins stratégiques.

### 3. *Espionnage et massacres dans l'Empire*

Pendant que la tutelle de la finance et de la technique européennes étendaient ses tentacules sur les ressources économiques de l'Empire ottoman, le rusé Abdul Hamid, caché, dans son palais de Yildiz, aux regards du public, étendait de son côté un vaste système d'espionnage pour se protéger contre les complots, en même temps que pour réprimer toute manifestation libertaire chez ses sujets. Il emploiera les ressources de son intelligence astucieuse à dresser, les uns contre les autres, les divers groupements ethniques ou religieux. Attisés par les agents du Sultan Rouge, ces antagonismes raciaux ou religieux se solderont invariablement par des massacres.

#### a. *Antagonisme des Arméniens et des Kurdes*

En Asie Mineure, Abdul Hamid, bien que fils lui-même d'une Arménienne, craint surtout les Arméniens. Etablis dans l'Anatolie orientale, ces derniers, encouragés par l'exemple des peuples balkaniques, aspiraient depuis longtemps à une vie nationale indépendante.

« Ce peuple oriental très malheureux, établi sur le massif montagneux entre l'Anatolie, l'Adharbayjan et la mer Caspienne, avait conservé les plus purs traits de race de la primitive population d'Anatolie (les Hittites), mais il avait adopté la langue d'une couche d'émigrés indo-européens, qu'il adapta à la langue de ses ancêtres.»<sup>21</sup> (I, p. 398—399 et II, p. 201).

Pour briser le réveil national des Arméniens, Abdul Hamid leur oppose les Kurdes, leurs voisins du sud, auxquels il laissait les mains libres, tout en réprimant chez eux la moindre aspiration nationale. A Stanbûl, une milice organisée et armée, composée principalement de Kurdes, forme, sous le nom de *régiments Hamidié*, la garde de corps du sultan.

Artisans laborieux et hommes d'affaires actifs, les Arméniens étaient

<sup>20</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 319.

<sup>21</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 319, 320.

économiquement supérieurs à leurs voisins et adversaires kurdes. En outre, ceux qui vivaient à Constantinople et dans les principaux centres commerciaux de l'Empire, avaient une grande situation matérielle et usaient de leur influence en faveur de leurs compatriotes anatoliens.

«Si les dirigeants turcs avaient mieux compris leurs intérêts, les Arméniens, qui avaient souvent rendu d'appréciables services, soit comme fonctionnaires, soit comme banquiers, auraient pu être de loyaux et utiles sujets ottomans. Mais leur prospérité dans les grandes villes, et surtout à Constantinople, inquiétait les sultans.»<sup>22</sup>

#### *b. Massacres arméniens (1894, 1896 et 1905)*

La méfiance du sultan fut éveillée par la constitution, en Arménie, de comités révolutionnaires secrets, signalés par les espions du palais. La riposte d'Abdul Hamid fut terrible. Dans toutes les agglomérations arméniennes d'Asie Mineure, d'effroyables massacres sont organisés et exécutés par les autorités locales, avec le concours de l'armée (1894). Deux ans après, de nouveaux massacres ont lieu dans la capitale (1896), exécutés par des bandes de Kurdes sous les yeux impassibles de la police et de l'armée. En 1905 et 1906, les Kurdes, en union avec les Turcs, procèdent à des massacres inhumains, contre les Arméniens, dans presque toutes les grandes villes du pays et même à Stanbûl. Ces abominations, qui soulevèrent l'indignation de l'Europe «ne nuisaient pas au seul prestige de l'empire ottoman dans le monde civilisé, mais elles ébranlaient aussi la structure de l'Etat».<sup>23</sup>

«Comme en 1894, les divergences de la politique orientale des grandes puissances les empêchèrent d'exercer une action efficace sur le gouvernement turc. Des notes furent échangées, des projets élaborés par les ambassades de France, de Russie et d'Angleterre. Le rusé tyran y répondit, selon la tradition, par des promesses et la promulgation d'un iradé de réformes qui eut le même sort que les précédents.»<sup>24</sup>

### 4. *Recul ottoman en Crète et en Macédoine*

#### *a. Autonomie de la Crète (1897)*

Dans l'île de Crète, les luttes entre les deux éléments antagonistes du pays, les Grecs chrétiens et les Turcs musulmans, les massacres et les dévasta-

<sup>22</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 319.

<sup>23</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 320.

<sup>24</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 320, 321.

économiquement supérieurs à leurs voisins et adversaires kurdes. En outre, ceux qui vivaient à Constantinople et dans les principaux centres commerciaux de l'Empire, avaient une grande situation matérielle et usaient de leur influence en faveur de leurs compatriotes anatoliens.

«Si les dirigeants turcs avaient mieux compris leurs intérêts, les Arméniens, qui avaient souvent rendu d'appréciables services, soit comme fonctionnaires, soit comme banquiers, auraient pu être de loyaux et utiles sujets ottomans. Mais leur prospérité dans les grandes villes, et surtout à Constantinople, inquiétait les sultans.»<sup>22</sup>

#### *b. Massacres arméniens (1894, 1896 et 1905)*

La méfiance du sultan fut éveillée par la constitution, en Arménie, de comités révolutionnaires secrets, signalés par les espions du palais. La riposte d'Abdul Hamid fut terrible. Dans toutes les agglomérations arméniennes d'Asie Mineure, d'effroyables massacres sont organisés et exécutés par les autorités locales, avec le concours de l'armée (1894). Deux ans après, de nouveaux massacres ont lieu dans la capitale (1896), exécutés par des bandes de Kurdes sous les yeux impassibles de la police et de l'armée. En 1905 et 1906, les Kurdes, en union avec les Turcs, procèdent à des massacres inhumains, contre les Arméniens, dans presque toutes les grandes villes du pays et même à Stanbûl. Ces abominations, qui soulevèrent l'indignation de l'Europe «ne nuisaient pas au seul prestige de l'empire ottoman dans le monde civilisé, mais elles ébranlaient aussi la structure de l'Etat».<sup>23</sup>

«Comme en 1894, les divergences de la politique orientale des grandes puissances les empêchèrent d'exercer une action efficace sur le gouvernement turc. Des notes furent échangées, des projets élaborés par les ambassades de France, de Russie et d'Angleterre. Le rusé tyran y répondit, selon la tradition, par des promesses et la promulgation d'un iradé de réformes qui eut le même sort que les précédents.»<sup>24</sup>

### 4. *Recul ottoman en Crète et en Macédoine*

#### *a. Autonomie de la Crète (1897)*

Dans l'île de Crète, les luttes entre les deux éléments antagonistes du pays, les Grecs chrétiens et les Turcs musulmans, les massacres et les dévasta-

<sup>22</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 319.

<sup>23</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 320.

<sup>24</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 320, 321.

tions réciproques, se poursuivent sans arrêt. A partir de 1890, la situation s'aggrave; en 1896, une insurrection organisée et dirigée par le prince Georges de Grèce, fils du roi des Hellènes, éclate dans l'île. L'intervention armée de la Grèce en faveur des révoltés transforme l'insurrection en une guerre gréco-ottomane (1897). Mais l'intervention des Puissances, qui imposent un armistice aux belligérants, sauve la Grèce d'une débâcle totale. Bien plus, le sultan est contraint de retirer ses fonctionnaires et ses troupes de l'île de Crète, qui reçoit, comme gouverneur général, le prince Georges de Grèce. Bien que l'île de Crète demeura vassale de la Porte, «la qualité du nouveau gouverneur général constituait une annexion morale» (Lamouche).

### *b. Troubles et révoltes en Macédoine (1893–1903)*

En Macédoine, «où les Turcs, les Grecs, les Albanais, les Walaches, les Bulgares et les Serbes formaient une population confuse» (Brockelmann), la situation est encore plus difficile pour l'Empire. Un comité révolutionnaire, constitué en 1893 et disposant d'éléments armés, lutte pour l'autonomie macédonienne.

D'autre part, la Serbie, au nord, et la Grèce, au sud, envoient des bandes en Macédoine, qui rivalisent et combattent pour amener les habitants de cette région, riche par ses tabacs, à se rallier à leur nationalité respective. De là un imbroglio inextricable, où Turcs, Macédoniens, Serbes, Grecs, Roumains, Bulgares, etc., s'allient ou se combattent, créant un épouvantable désordre. Le développement des troubles atteint son maximum d'intensité dans les premières années du XXe siècle.

En 1903, le comité révolutionnaire de la Macédoine autonome, pour forcer l'intervention des Puissances, fait sauter l'immeuble de la Banque Ottomane à Salonique. Trois mois après, une violente insurrection éclate dans la région de Monastir, au centre de la Macédoine, tandis qu'une autre révolte se déclenche dans la Thrace orientale, près de la frontière bulgare (1903).

### *c. Contrôle international du territoire de Macédoine (1903)*

Ces révoltes et les répressions auxquelles elles donnèrent lieu de la part du sultan se terminent par les accords internationaux de Murzsteg (1903). Aux termes de ces accords, des agents civils étrangers (russe et austro-hongrois) assistent le gouverneur général ottoman, tandis que des officiers européens sont chargés de réorganiser la gendarmerie et de contrôler son fonctionnement sur tout le territoire macédonien. Bien plus, une Commission internationale contrôle les finances des trois vilayets du pays.

### 5. *Chute d'Abdul Hamid II et avènement du Comité des «Jeunes-Turcs»*

#### a. *Naissance du «Comité Union et Progrès»*

La nouvelle humiliation infligée au sultan par les accords de Murzsteg révolte les officiers turcs des troupes de Macédoine, qui avaient formé à Salonique, sous le nom de «Comité Union et Progrès», une organisation secrète. A cette organisation révolutionnaire avaient adhéré beaucoup de jeunes officiers instruits, qu'on appelait les «Jeunes-Turcs», ainsi que la plupart des fonctionnaires locaux. Ardents patriotes, les Jeunes Turcs décident de renverser Abdul Hamid, qu'ils considéraient comme responsable des malheurs de l'Empire.

#### b. *Conjuration des «Jeunes-Turcs». Rétablissement de la Constitution de 1876 (1908)*

En 1908, le rapprochement entre l'Angleterre et la Russie donne lieu de penser que de nouveaux projets de partage de l'Empire ottoman sont en préparation. Ces craintes poussent les Jeunes Turcs à agir au plus vite. Deux officiers, Enver et Nyazi, se mettent à la tête d'une conjuration et proclament à Salonique le rétablissement de la Constitution de 1876, qui est reconnue par le sultan (1908). Un nouveau ministère est constitué et le Parlement entre solennellement en fonction (1908).

«Cette révolution s'accomplit tranquillement, sans rencontrer de résistance. Elle eut pour résultat immédiat la pacification de la Macédoine. Les chefs de bande, bulgares et grecs, descendirent à Salonique et fraternisèrent entre eux et avec les officiers turcs. Les Comités révolutionnaires bulgares devinrent des clubs constitutionnels.»<sup>25</sup>

#### c. *Coup d'Etat d'Abdul Hamid (1909)*

L'effondrement du régime autocratique d'Abdul Hamid fut accueilli avec enthousiasme dans tout l'Empire. Mais quatre mois après, le sultan, qui ne s'était soumis qu'en apparence, profite d'un moment favorable pour réagir. Utilisant le mécontentement des fonctionnaires et des officiers congédiés et celui des ulémas, hostiles aux nouvelles institutions considérées comme contraires à la loi sacrée (Chariat), Abdul Hamid fait marcher, contre le palais du Parlement, une partie des troupes de la garnison de Constantinople. Le ministère et le président de la Chambre démissionnent, la Constitution est supprimée et un nouveau gouvernement est nommé par le sultan (1909).

<sup>25</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 335.

d. *Destitution d'Abdul Hamid (1909)*

Ripostant avec promptitude, l'armée de Salonique, commandée par Mahmoud Chewkat Pasha, marche sur Constantinople dont elle prend possession après un bref combat. Immédiatement réuni, le Parlement, s'appuyant sur une *ferwa* du Sheikh ul Islâm, prononce la destitution du sultan (1909). Abdul Hamid est transféré à Salonique où il est interné, et son frère, *Mehmed V Rechad*, le remplace sur le trône (1909).

«Nous sommes arrivés à la période critique et décisive de l'existence de l'Empire Ottoman. Un mouvement patriotique, émanant de la partie la plus éclairée de la nation turque, semblera un moment l'appeler à une vie nouvelle. Malheureusement, une erreur de tactique des dirigeants, dominés par un chauvinisme étroit, renversera la situation et conduira l'Empire à la ruine définitive.»<sup>26</sup>

<sup>26</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 331.

### III. Dissolution et effondrement de l'Empire ottoman (1909-1918)

#### 1. *Le gouvernement des Jeunes-Turcs (1909-1914)*

##### a. *Avènement du nouveau régime*

Libérale dans son principe, la révolution jeune turque fut accueillie, au début, avec joie et enthousiasme par toutes les populations de l'Empire, à quelques groupements ethniques, linguistiques ou religieux qu'elles appartiennent. Elles espéraient, grâce à l'instauration de ce nouveau régime, l'avènement d'un idéal nouveau, celui d'un Empire où tous les habitants, sans distinction, seraient des citoyens libres, égaux et frères, comme le promettait la devise des révolutionnaires: Liberté, Égalité, Fraternité. Nous avons vu, en effet, que, dès la proclamation de la Constitution à Salonique par le Comité Union et Progrès, la Macédoine révoltée s'était immédiatement pacifiée. Les chefs révoltés, bulgares et grecs, avaient fraternisé avec les officiers turcs, et les comités révolutionnaires bulgares s'étaient transformés en clubs constitutionnels.

##### b. *Politique intérieure du nouveau régime: le nationalisme turc*

Patriotes ardents et sincères, les Jeunes-Turcs auraient pu redresser l'Empire ottoman moribond, ou tout au moins en prolonger l'existence. Malheureusement, la nouvelle politique qu'ils ont inaugurée, et à laquelle ils resteront attachés, précipitera la dissolution et la chute de l'Empire.

La politique intérieure du despote Abdul Hamid, pour néfaste qu'elle fût, l'était encore moins que celle des Jeunes-Turcs. En effet, le Sultan Rouge, qui avait pratiqué une politique *islamique*, n'avait révolté que les nationalités chrétiennes de l'Empire. Les Jeunes-Turcs, qui prétendaient s'inspirer des idées européennes, particulièrement des théories de la Révolution française de 1789, se réclameront du *nationalisme turc*.

##### c. *Désillusions et mécontentement général*

En faisant de la langue turque l'unique lien de la nouvelle nation ottomane, les Jeunes-Turcs provoquent, non seulement l'hostilité des nationalités chrétiennes, de races et de langues non turques, mais encore celle des Musulmans arabes, dont les tendances séparatistes étaient jusqu'alors assoupies.

«Le patriotisme de l'Union et Progrès dégénéra très rapidement en



nationalisme turc. Les nouveaux dirigeants, qui possédaient une instruction presque toujours superficielle, prétendaient s'inspirer de la Révolution française qu'ils connaissaient mal. Ils ne comprenaient pas que l'unité politique de la France était le résultat d'un travail de plusieurs siècles . . . Ils voulurent une *Turquie une et indivisible*, comme la République des Jacobins, mais en réalisant cette unité sur la base de la nation turque, c'est-à-dire d'un des éléments les moins développés de la population, dont il ne représentait guère que le tiers.

Au lieu d'attirer les non-musulmans, Grecs, Arméniens, Bulgares, Israélites, etc., qui auraient répondu volontiers, en étendant et en garantissant leurs libertés culturelles, religieuses et économiques, ils les éloignèrent par des mesures vexatoires . . .

Les Arabes, qui formaient presque le tiers de la population totale de l'Empire et la moitié des Musulmans, furent aussi éloignés du nouveau régime par les restrictions apportées à l'usage officiel de leur langue, que son caractère sacré, en même temps que sa richesse littéraire, avait toujours fait respecter par les sultans.<sup>27</sup>

D'autre part, chez les Turcs eux-mêmes, une hostilité violente finit par se manifester contre l'hégémonie politique des nouveaux dirigeants, qui ne voulaient admettre à la vie politique aucun autre parti que le leur.

#### d. Mesures vexatoires contre les non-Turcs

En fait, l'instauration du régime constitutionnel fut immédiatement suivie par des mesures vexatoires à l'encontre des populations non turques. Les associations politiques basées sur les nationalités sont interdites. Une tentative est amorcée pour turquiser la Macédoine, en y transférant des éléments musulmans de Bosnie. Le désarmement de la population chrétienne est ordonné. En Albanie, l'usage de la langue indigène est entravé et la population soumise au désarmement.

#### e. Maladresses en politique extérieure

Dans le domaine extérieur, les Jeunes-Turcs ne furent pas plus adroits. Ils se mirent sur le dos les Puissances étrangères, par des mesures maladroites qui les effarouchaient. Emportés par l'illusion, ils voulurent faire revivre des droits, périmés depuis longtemps, sur la Tunisie, la Roumélie Orientale, la Bosnie-Herzégovine, la Crète, et même la Bulgarie. Ces revendications inopportunes, que la faiblesse militaire de l'Empire ne pouvait guère appuyer, fournirent, aux Etats intéressés, une occasion favorable pour légaliser des situations de fait.

<sup>27</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 337, 338.

*f. Emancipation de la Bulgarie et perte de la Bosnie-Herzégovine (1908)*

En 1908, à la suite d'un incident turco-bulgare, la principauté de Bulgarie supprime tout lien avec Constantinople et se transforme en royaume indépendant. Le même jour, l'Autriche-Hongrie proclame sa souveraineté sur la Bosnie et l'Herzégovine, jusque-là seulement occupées et administrées par elle, et donne une constitution à ces provinces (1908).

*g. La Tripolitaine, Rhodes et le Dodécanèse occupés par l'Italie (1911)*

Par des accords conclus en 1902 et 1904 avec les gouvernements de Paris et de Londres, l'Italie, qui avait été frustrée de la Tunisie occupée par la France depuis 1882, s'était garanti sa liberté d'action en Tripolitaine, qui relevait encore du sultan ottoman, tandis que la France et l'Angleterre se réservaient respectivement le Maroc et l'Égypte.

En 1911, l'Italie fait débarquer des forces en Tripolitaine, dont elle voulait faire une colonie de peuplement. La région, presque démunie de troupes, fut énergiquement défendue par les Arabes et les Berbères locaux, organisés et commandés par le jeune-turc Enver Bey et par Mustafa Kémal (le futur Atatürk).

Après avoir occupé Tripoli et quelques points du littoral, ainsi que Rhodes et les douze îles voisines (Dodécanèse), l'Italie, par le traité d'Ouchy (1911) conclu avec la Porte, devient maîtresse de ces territoires.

*h. Chute du cabinet jeune-turc. Troubles en Syrie et dans le Yémen (1912)*

En 1912, les officiers jeunes-turcs, insurgés contre le Comité Union et Progrès dont ils avaient été les agents les plus actifs, réussissent à donner le pouvoir au maréchal Ahmed Mouhtar, qui entame la lutte contre le Comité.

D'autre part, des troubles éclatent en Syrie, chez les Druzes du Hawrân (1912), tandis que, dans le Yémen révolté, le gouvernement ottoman est obligé de traiter avec les chefs rebelles, l'imâm Yahia et Séid Idris (1912).

*i. Coalition des Etats balkaniques (1912)*

En Europe, les Albanais révoltés occupent Uskub (1912). En Macédoine, où les troubles recommencent, la politique de turquisation des gouvernants jeunes-turcs avait eu pour résultat de réconcilier les adversaires: Bulgares, Serbes et Grecs font front commun. Entre la Grèce et la Bulgarie, un traité d'alliance défensive est conclu (1912) et un traité d'amitié entre la Bulgarie et la Serbie est signé (1912).

*j. Les guerres balkaniques (1912)*

Ces événements et cette activité inquiètent l'Europe, qui, comme aux épo-

ques antérieures, engage des négociations avec les intéressés. Mais les gouvernements balkaniques (bulgare, serbe, grec, albanais), qui avaient lancé les ordres de mobilisation, déclarent la guerre à la Turquie (1912).

Tandis que la mobilisation ottomane s'était effectuée avec résignation, les mobilisables balkaniques répondirent avec enthousiasme à la convocation. Les hostilités se développent sur deux théâtres d'opération: en Thrace, où l'armée bulgare agit seule, et en Macédoine et Albanie, réservées aux armées serbe, monténégrine et grecque.

#### *k. Victoire des Balkaniques (1912)*

Repoussant l'armée turque de Thrace, qui avait pris l'offensive, les troupes bulgares, en deux semaines, arrivent jusqu'à Andrinople qu'ils assiègent, et poussent jusqu'à Tchadaldja, aux portes Constantinople. Affolé devant l'approche de l'ennemi, le gouvernement ottoman accepte l'intervention des Puissances, qui, débarquant des détachements dans la capitale, imposent un armistice aux belligérants (1912).

En Macédoine-Albanie-Monténégro, les armées serbe, grecque, monténégrine, sont partout victorieuses et les troupes turques, prises ou mises en fuite. Les Grecs conquièrent Smyrne, tandis que leur marine s'empare des îles de la mer Egée, non occupées par les Italiens (1912).

#### *l. La Conférence de Londres (1912-1913)*

Une conférence de la paix réunit à Londres les représentants des Etats belligérants. Comptant sur la déclaration des Puissances relative à l'intégrité de l'Empire ottoman, les Turcs refusent des cessions territoriales. D'autre part, les Serbes s'étaient avancés jusqu'à l'Adriatique; or, l'Autriche et l'Italie étaient opposées à l'installation des Serbes sur le littoral de cette mer. En conséquence, une Albanie autonome est créée, où l'accès commercial d'un port albanais est réservé à la Serbie (1912). En Thrace, le gouvernement ottoman, sur la pression des Puissances, consent à la cession d'Andrinople aux Bulgares et des îles à la Grèce (1913).

Arrivées presque à leur fin, les négociations sont interrompues par la chute du ministère libéral jeune-turc. Un coup d'Etat organisé par le Comité Union et Progrès ramène les Jeunes-Turcs extrémistes au pouvoir (1913). Les délégués balkaniques à Londres rompent les négociations et les hostilités reprennent. Après de nombreux combats où les Turcs, malgré une défense héroïque, furent successivement battus, la prise d'Andrinople par les Bulgares marque la fin de la résistance ottomane (1913).

A la demande du gouvernement ottoman, les négociations reprennent à Londres. La Porte cède aux alliés vainqueurs tous ses territoires européens situés à l'Ouest d'une ligne qui, partant d'Enos sur la mer Egée, aboutit à

Midia, sur la mer Noire, à l'exception de l'Albanie. Le sort des îles de la mer Egée est confié aux Puissances (1913).

*m. Conflit entre les alliés balkaniques (1913)*

Mais la discorde qui surgit entre les alliés vainqueurs, au sujet du partage des territoires conquis, suspend, une seconde fois, les négociations de Londres. La Serbie et la Grèce, qui convoitent la Macédoine et auxquelles se joint la Roumanie, sont attaquées par la Bulgarie, pour laquelle la délivrance de la Macédoine, pays en grande majorité bulgare, était le but essentiel de la guerre. Assaillie de tous côtés et envahie, la Bulgarie est réduite à l'impuissance, et les Turcs en profitent pour réoccuper Andrinople (1913).

*n. Le traité de Bucarest (1913)*

Le traité de Bucarest (1913), qui termina la guerre entre les Etats balkaniques, prive la Bulgarie d'une grande partie du fruit de ses victoires. La paix avec la Porte, signée à Constantinople, ne lui laisse que la Thrace Occidentale. La Grèce conserve les îles de l'Egée, à l'exception d'Imbros et Ténédos, à l'entrée des Dardanelles (1913). Avec la Serbie, la paix est signée en 1914.

*o. Politique touranienne des Jeunes-Turcs (1913)*

Pendant que se déroulaient ces événements, les Jeunes-Turcs réussirent à faire disparaître leurs principaux adversaires (1913). Talaat Bey, secrétaire général du Comité Union et Progrès, devient ministre de l'Intérieur.

«Au milieu de tous ces troubles, aucune politique intérieure droite ne pouvait se développer dans l'empire ottoman. L'idéal d'un empire embrassant tous les citoyens de l'Etat était battu en brèche et remplacé peu à peu chez les Turcs par l'idée nationaliste . . . Comme la langue représentait l'unique lien de leur nation, ils furent amenés à croire qu'ils pourraient trouver une communauté par-delà les frontières politiques avec leurs frères de langue vivant sous la domination étrangère.

Des territoires du Sud de la Russie habités par les Tartares, beaucoup d'écrivains de talent, opprimés par le tsarisme, avaient immigré en Turquie, où ils exercèrent une influence décisive sur le développement du nouvel idéal d'un *touranisme* embrassant tous les Turcs . . . Mais dans la période de fermentation qui précéda la décadence de l'ancien empire, . . . (cet idéal nouveau) ne put exercer qu'une influence destructive. Il conduisit les Jeunes-Turcs à devenir étrangers aux Arabes de leur empire, avec lesquels l'Islam commun les aurait nécessairement unis contre les chrétiens;

ils commirent la faute de les croire capables de renoncer à leur culture propre, en faveur d'une éducation spécifiquement turque.»<sup>28</sup>

*p. Amélioration des relations avec les puissances européennes (1913-1914)*

Epuisé par les guerres balkaniques, l'Empire cherche à améliorer sa situation, en même temps que ses relations avec les puissances européennes. Un emprunt est accordé par la France, qui, en compensation, obtient la concession de plusieurs lignes de chemins de fer, en Anatolie et en Syrie, et celle des ports de Jafa, Haïfa et Tripoli (1914). Les officiers et fonctionnaires européens au service de la Porte sont conservés et leur nombre est augmenté. Deux inspecteurs administratifs étrangers sont désignés pour les vilayets arméniens. Un général allemand, Liman von Sanders, est nommé commandant du 1er corps d'armée ottomane (1913).

*q. Orientation ottomane vers la France et l'Angleterre (1913-1914)*

«A la fin de 1913 et au commencement de 1914, le monde politique ottoman semblait nettement orienté vers la France et l'Angleterre.»<sup>29</sup> La nomination de von Sanders, à la tête du corps d'armée qui garde la capitale, inquiète la Russie, la France et l'Angleterre, à la veille de leur conflit avec l'Allemagne. A la suite de leurs démarches, le général allemand abandonne son poste de commandement, pour celui d'inspecteur général de l'armée ottomane (1914).

## 2. La guerre mondiale de 1914-1918

*a. Alliance de l'Empire ottoman avec l'Allemagne (1914)*

En 1914, l'orientation de l'Empire ottoman vers l'Allemagne continue à progresser. Promu général, Enver Pasha, membre puissant du Comité Union et Progrès, devient ministre de la guerre et assume, en même temps, les fonctions de chef d'état-major général, avec un colonel allemand comme adjoint (1914). En même temps, des négociations secrètes aboutissent à la signature d'un traité d'alliance avec l'Allemagne (2 août 1914).

*b. L'Empire ottoman en guerre aux côtés de l'Allemagne (Oct. 1914)*

Lorsque la première guerre mondiale éclate (début d'août 1914), le gouvernement ottoman fit une déclaration de neutralité, mais ordonna la mo-

<sup>28</sup> Brockelmann, *op. cit.*, p. 323.

<sup>29</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 357.

bilisation à titre de précaution. Prétextant la saisie de deux navires ottomans, qui se trouvaient en réparation en Angleterre, il accueillit deux bâtiments de guerre allemands arrivés aux Dardanelles, le Goeben et le Breslau, en fit l'acquisition, mais maintint leurs équipages allemands (11 août). Quelques jours après, l'abolition des Capitulations est prononcée (29 octobre), suivie de mesures restrictives à l'égard des écoles étrangères (9 septembre). Le 28 octobre, le Goeben et le Breslau, opérant une sortie dans la mer Noire, bombardent Sébastopol et Novorossisk, à l'entrée de la mer d'Azov. Les dés sont jetés et l'Empire ottoman entre dans la lutte aux côtés de l'Allemagne (29 octobre 1914).

### c. *Motifs de la décision ottomane*

«Deux motifs surtout ont déterminé la décision du gouvernement ottoman. Le premier, le plus décisif, peut-être, est que la Russie se trouvait du côté de l'Entente. La Turquie pouvait la redouter, tout autant comme allié que comme adversaire. Que les circonstances de la guerre amènent les forces russes à Constantinople ou dans les détroits, on pouvait craindre qu'en dépit de tous les traités elles n'en partissent pas.

Mais une autre considération intervenait. L'idée maîtresse du régime issu de la révolution de 1908 était de délivrer l'Empire ottoman de la tutelle économique, et à certains égards politique, des puissances occidentales... Or, c'est surtout de la part de la France et de l'Angleterre, en raison de l'ancienneté et du développement de leurs relations avec la Turquie, que cette tutelle se faisait sentir.»<sup>30</sup>

A ces considérations majeures, on pourrait ajouter la croyance des Jeunes-Turcs à la supériorité militaire de l'Allemagne, ainsi que leur politique touranienne, greffée sur une idéologie islamique, qui poussait la nouvelle Turquie vers une hégémonie du monde musulman.

Or, ces deux ambitions ne pouvaient se réaliser que par la défaite de l'Empire russe, qui tenait sous son joug de nombreux peuples turcs, et par celle de l'Angleterre et de la France, qui dominaient sur de vastes régions habitées par des populations islamiques: Indes, Afrique du Nord, etc.

Ces ambitions seront partiellement réalisées après la défaite de l'Allemagne en 1918, qui entraîna la disparition de l'Empire ottoman et la naissance d'une Turquie nouvelle, purement turque, libérée de toute tutelle et maîtresse de ses destinées. En outre, l'effondrement du tsarisme éloignera, pour quelque temps, le danger russe de la Turquie régénérée. On pourrait dire que «le but que visaient avant tout les patriotes en déclarant la guerre a donc été atteint.»<sup>31</sup> Mais il le fut par des voies différentes.

<sup>30</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 360, 361.

<sup>31</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 361.

#### d. *Théâtres d'opérations des armées ottomanes*

L'Empire ottoman inaugure son entrée en guerre par la proclamation de la guerre sainte (*Djihâd*). Destinée à soulever les populations musulmanes des empires français et anglais, cette proclamation fut sans effet sur ces dernières, ainsi que sur les troupes musulmanes qu'elles fournissaient à la France et à l'Angleterre.

Les principaux théâtres d'opérations de l'armée ottomane furent la Mésopotamie et la Syrie-Palestine, où elle avait les Anglais pour adversaires. Du côté turc, les épisodes les plus importants de cette guerre sont la campagne des Dardanelles (1915) et l'expédition contre le canal de Suez (1915–1916). Dans la région du Caucase, une expédition de grande envergure, dirigée par le commandant en chef en personne (Enver), aboutit à un désastre complet (1915).

#### e. *Campagne des Dardanelles (1915)*

La campagne des Dardanelles, entreprise par la flotte anglaise avec laquelle coopèrent des forces françaises, avait pour but d'enlever aux Ottomans la maîtrise des Détroits, pour faciliter les communications des puissances occidentales avec leur allié russe. «On pensait aussi non sans raison que l'occupation de Constantinople pourrait amener la Turquie, que nous avons vu hésitante, à faire immédiatement la paix. D'autre part, un succès dans cette région aurait décidé les Etats Balkaniques encore indécis.»<sup>22</sup>

En 1915, une grande attaque des escadres anglaise et française contre les Dardanelles se termine par un désastre. Des forces de terre anglo-françaises, débarquées dans l'Ouest de la presqu'île de Gallipoli, sont arrêtées devant la position d'Anaforta, défendue par le général Mustafa Kémal, qui s'était déjà distingué en combattant contre les Italiens en Tripolitaine, «et auquel l'avenir réservait une fortune extraordinaire». Aussi, l'Entente, qui avait besoin d'envoyer des troupes en Macédoine, s'empresse-t-elle d'évacuer la péninsule vers la fin de l'année (1915).

#### f. *La Syrie au début de la guerre de 1914–1918*

Dès le début de la guerre, Jémal Pasha, l'un des triumvirs qui, avec Enver et Talaat, dirige les destinées de l'Empire, reçoit le gouvernement de la Syrie et de l'Arabie et la direction des opérations militaires en ces pays.

D'un trait de plume, l'autonomie du Liban, garantie par des accords internationaux, est abolie. Le pays est occupé militairement et un gouverneur turc nommé par la Porte, sans l'approbation même de ses alliés austro-allemands. Voulant écraser, par la terreur, le nationalisme régional,

<sup>22</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 363.

Jémal pasha, établit des cours martiales, qui envoient à la potence plusieurs chefs syriens et libanais et à la déportation des milliers d'autres. Dès la seconde année de la guerre, la disette, favorisée par l'incurie du gouvernement et le blocus maritime des Alliés, provoque une terrible famine qui durera toute la guerre; jointe au typhus, elle dépeuple, au Liban, des districts entiers. Les Druzes du Hawrân et les Nosairis du pays de Latakié, barricadés dans leurs montagnes, interdisent aux troupes ottomanes l'accès de leurs territoires.

*g. Expédition contre le canal de Suez (1915—1916)*

L'expédition contre le canal de Suez, entreprise par les Ottomans, avait pour but de reprendre l'Égypte, occupée par les Anglais depuis 1882, et de couper les communications de l'Angleterre avec son empire des Indes. Bien préparée et remarquablement exécutée, l'expédition, dirigée par Jémal Pasha, réussit à traverser le désert de Sinaï, mais échoue devant le canal (1915). Une seconde attaque, déclenchée l'année suivante (1916), ne fut pas plus heureuse. L'insurrection égyptienne, sur laquelle on avait compté, ne se produisit guère. Cependant, malgré son échec, cette tentative d'invasion réussit à immobiliser en Égypte d'importants effectifs britanniques.

*h. Les Britanniques occupent Bagdad (1917)*

Sur le théâtre de Mésopotamie, les Ottomans sont encore moins heureux. Dès novembre 1914, les Britanniques avaient occupé Basra et s'étaient avancés le long du Tigre. En 1915, ils s'emparent de Kut-el-Amara, au sud-est de Bagdad, où, cernés par les Germano-Turcs, ils capitulent en 1916. Reprenant leur offensive l'année suivante, ils occupent Bagdad (1917).

*i. Avance russe dans la région du Caucase (1915)*

Dans la région du Caucase, l'armée russe, aidée par les Arméniens soulevés, exécute une offensive énergique et occupe Erzérom, Trébizonde, Marach, Van et Bitlis (1915). Après la révolution russe (1917), un armistice, conclu avec les belligérants, arrête toute activité militaire sur ce théâtre d'opérations (1917).

*j. Extermination des Arméniens (1917)*

Comme maintes fois dans le passé, les Arméniens, abandonnés par les Russes, payèrent très chèrement l'aide qu'ils avaient donnée à ces derniers. La réaction des Turcs, qui fut impitoyable, rappelle les méthodes atroces des temps antiques. Elle jette une tache sombre sur l'histoire incontestablement glorieuse de la Turquie pendant cette période.



«Il semble que les autorités ottomanes aient voulu profiter des événements, particulièrement de l'aide donnée aux Russes par certains éléments, pour supprimer complètement la population arménienne des vilayets de l'Asie Mineure. Les Arméniens, y compris les femmes et les enfants, furent transportés en masses jusqu'aux confins des vilayets arabes, où ils furent parqués dans des camps de concentration. La mortalité fut effrayante, aussi bien dans les camps, où régnaient des épidémies, que pendant la route . . . Le général Liman von Sanders remarque que la région où stationnait la II<sup>ème</sup> armée était dépeuplée et offrait un aspect désertique.»<sup>33</sup>

*k. Offensive britannique en Palestine. Occupation de la Syrie (1917–1918)*

Après l'échec de l'expédition germano-turque contre le canal de Suez (1915 et 1916), toute activité militaire avait cessé en Palestine. Cependant, dès la retraite des Turcs, les Anglais, qui avaient occupé la presqu'île du Sinaï évacuée par l'ennemi, y construisirent une ligne de chemin de fer qui atteignit la frontière palestinienne au commencement de 1917. Pendant ce temps, la diplomatie britannique avait réussi à détacher de l'Empire ottoman Husayn ibn Ali, shérif de la Mecque, en lui promettant l'indépendance.

Au début de 1918, Jérusalem et Jafa sont occupées par l'armée anglaise. Deux batailles sur les bords du Jourdain (mars et avril) restent indécises. Mais une violente attaque anglaise (septembre) dans la plaine de Sarona, près de Toul Karm, fait reculer l'armée ottomane épuisée, dont la retraite se transforme en déroute «malgré les efforts de Mustafa Kémal.» Le 1<sup>er</sup> Octobre 1918, Damas est occupée par les Alliés; Saïda, Beyrouth, Tripoli, Homs, Hama, Alep, sont prises entre le 7 et le 26.

*l. L'armistice de Moudros (1918)*

L'armistice de Moudros (30 octobre 1918), signé entre les Anglais et les Ottomans, met fin à la participation de ces derniers à la grande guerre. En novembre, Constantinople est occupée par les troupes alliées, sous le commandement d'un général britannique. Les chefs jeune-turcs avaient déjà quitté le pays: Talaat et Jémal seront assassinés par des Arméniens, le premier à Berlin et le second à Tiflis. Plus heureux, Enver trouvera une mort honorable, en combattant contre les Bolcheviks au Turkestan (1922). «Ce fut la fin de l'Empire ottoman.»

*m. L'armée turque pendant la guerre de 1914–1918*

On se plaît à rendre hommage aux qualités combattives, à l'activité et à la

<sup>33</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 365.

force de résistance que l'armée turque a montrées au cours de cette longue guerre. «Certains épisodes, la marche à travers le désert de Sinaï, la défense des Dardanelles, les batailles de Palestine, le siège et la prise de Kout-el-Amara, peuvent être comptés comme des faits glorieux, dans l'histoire militaire ottomane. Cependant, à côté de progrès réels, on doit constater la persistance des vices fondamentaux de tout organisme ottoman, l'indécision, le manque de prévoyance dans la préparation, la lenteur dans l'exécution, et surtout cette confiance presque naïve dans une supériorité imaginaire.»<sup>34</sup>

*n. Ruine et démembrement de l'Empire ottoman. Fin de la quatorzième et dernière période de cette histoire*

La défaite de 1918 met fin à l'existence de l'Empire Ottoman, dont le vaste territoire est liquidé par les vainqueurs et partagé entre plusieurs successeurs. Après plusieurs siècles de vie commune, les divers associés de cette formation politique hétéroclite, composée de races, de langues, de religions et de régions disparates, retirent leurs apports respectifs et cherchent à s'établir pour leur propre compte. A la date de cette liquidation, le Turc, le Grec, l'Arménien, le Kurde, l'Irakien, le Syrien, le Libanais, le Palestinien, l'Arabe, l'Egyptien, étaient encore aussi distincts et aussi étrangers les uns aux autres qu'au jour de la conquête ottomane, qui les avait groupés ensemble plus de quatre cents ans auparavant.

Aussi, dès 1918, divers groupements géographiques et politiques vont-ils s'élaborer et se constituer, sur les ruines de l'Empire ottoman auquel ils succéderont. Ce sont les Etats arabes ou de l'Orient arabe — Najd et Hidjâz, Syrie et Liban, Palestine et Transjordanie, Irâk et Egypte — et la Turquie contemporaine. Ces divers Etats ressuscités vont continuer les diverses formations politiques anciennes, qui les avaient respectivement précédés dans le temps et l'espace (IV, p. 360—361).

L'armistice de Moudros (1918) et les traités de paix qui le suivirent consacrent officiellement la ruine définitive et le démembrement de l'Empire ottoman. Ces événements marquent, en même temps, la fin de la quatorzième et dernière période de cette histoire (1517—1918).

L'avènement des Etats arabes et de la République turque, qui succéderont à l'Empire ottoman disparu, ouvre une nouvelle période, la quinzième, dans la longue histoire du Proche-Orient.

<sup>34</sup> Lamouche, *op. cit.*, p. 367, 368.